

Plan d'études cadre 2019

**Master of Science  
HES-SO en  
Psychomotricité**

**Hes·so**

# Table des matières

Préambule	3	
<b>1</b>	<b>Présentation de la profession</b>	<b>4</b>
1.1	Historique et perspectives	4
1.2	Démarche clinique	5
1.3	Champs d'application et domaines d'intervention des professionnel·le·s	5
<b>2</b>	<b>Concept de la filière</b>	<b>8</b>
2.1	Un programme de Master professionnalisant	8
2.2	Un programme de Master interdisciplinaire	9
2.3	Un programme de Master intégrateur	9
2.4	Une approche par compétence	9
2.5	Un profil de compétences	11
<b>3</b>	<b>Organisation de la formation</b>	<b>13</b>
<b>4</b>	<b>Structure des études</b>	<b>15</b>
4.1	L'axe « Approches théoriques et méthodologie »	16
4.2	L'axe « Formation pratique et approche clinique »	19
4.3	L'axe « Recherche appliquée et clinique »	22
4.4	Le portfolio	23
4.4	Conclusion	24
<b>5</b>	<b>Mobilité</b>	<b>25</b>
<b>6</b>	<b>Qualité</b>	<b>25</b>
Annexes		26
	Profil de compétences	26
	Bibliographie	28

## Préambule

La formation romande en psychomotricité est rattachée à la filière de Master of Science HES-SO en Psychomotricité (MSc PM) de la Haute école de travail social de Genève (HETS-GE). Elle est intégrée dans le domaine « Travail social » de la HES-SO qui comprend également les filières de Bachelor et Master en travail social. La formation en psychomotricité articule le MSc PM à des Bachelors d'apport des domaines de la pédagogie, du social et de la santé, menant à l'obtention d'un titre professionnel en psychomotricité.

Le plan d'études présente le cadre général de la formation romande en psychomotricité et en particulier le celui du Master of Science HES-SO en psychomotricité incarnant les études en alternance spécialisant à la profession de thérapeute en psychomotricité. Ce document découle du cadre normatif de la HES-SO, notamment le Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO, ainsi que le Règlement du Master of Science HES-SO en Psychomotricité. Il est complété par les Lignes directrices sur la formation pratique en psychomotricité.

Etant soumis à la démarche qualité de la HES-SO, ce plan d'études cadre est appelé à évoluer.

# 1. Présentation de la profession

La psychomotricité fait partie des professions qui contribuent au développement de la personnalité, des stratégies d'apprentissage, des capacités d'expression et d'ajustement à leur environnement de personnes de tout âge. Par l'importance accordée à l'expérience du corps et de la motricité en relation, la perspective de la psychomotricité articule les dimensions cognitive, émotionnelle, relationnelle et motrice du développement tout au long de la vie (DE AJURIAGUERRA & SOUBIRAN, 1959 ; BULLINGER, 1994 ; JOLY, 2016). Elle favorise ainsi le développement de ressources motrices, affectives et mentales, afin d'harmoniser les relations, favoriser la participation sociale et améliorer la qualité de vie des personnes et de leur entourage. Comme discipline scientifique, elle a pour objet l'étude de la place du corps et son rôle dans le fonctionnement des personnes, leur développement et leurs interactions. Elle se situe à l'interface de différents paradigmes et connaissances scientifiques (neurosciences, psychologie, psychopathologie, pédagogie, psychanalyse, physiologie, anatomie notamment), liant approches génétique et environnementale, instrumentation du corps et processus de subjectivation (GIRARDIER, 2016).

Le titre professionnel de Thérapeute en psychomotricité est réglementé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), titre qui fera l'objet d'une procédure de reconnaissance auprès de la CDIP.

## 1.1 Historique et perspectives

L'histoire de la profession de thérapeute en psychomotricité et de la discipline qui la sous-tend est intimement liée à l'évolution des connaissances relatives à la place et du rôle du corps, ainsi qu'à ses représentations sociales dans différentes cultures. Utilisé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le concept de psychomotricité se développe en tant que profession à partir des travaux de De Ajuriaguerra à propos de l'organisation psychomotrice et du développement de l'enfant.

En s'appuyant sur le rôle prépondérant que le corps a dans le développement, celui-ci décrit que : « les thérapeutiques psychomotrices doivent permettre à l'enfant de sentir son corps comme objet total dans le mécanisme de la relation. (...) Les thérapeutiques psychomotrices qui agissent et modifient la composante physique corporelle sont en fait également des activités psychothérapeutiques (...) » (DE AJURIAGUERRA & BONVALLOT-SOUBIRAN, 1959). Depuis lors, la dimension relationnelle et interactionnelle des troubles psychomoteurs, du jeune enfant à l'adulte âgé, de même que ses liens avec les dimensions émotionnelles et le système nerveux sont soulignées. Le professeur De Ajuriaguerra, titulaire de la chaire de psychiatrie à l'Université de Genève dans les années septante et de celle de neuro-psychologie au Collège de France jusqu'en 1981 est l'instigateur de la création des formations en psychomotricité tant en France (1962) qu'à Genève (1964).

Depuis la formalisation de la psychomotricité il y a 50 ans, les champs d'interventions des professionnel·le·s n'ont eu cesse de s'élargir pour répondre aux problématiques sociétales en perpétuelle évolution.

Une partie de cette évolution est en partie liée aux changements de paradigmes suivants :

- L'élargissement de la conception du handicap,
- Le renforcement du domaine de la pédagogie spécialisée basé sur des principes de société inclusive, école inclusive et co-éducation,
- L'augmentation des interventions précoces essentielles au développement,
- L'importance prépondérante accordée aux déterminants sociaux agissant sur la qualité de vie,
- notamment pour les personnes âgées, les personnes polyhandicapées ou d'autres populations résidant en institution,

- Le renforcement de l'intérêt pour l'étude de la place du corps et son rôle dans le fonctionnement des personnes, leur développement, leurs compétences sociales, p.ex. en lien avec la plasticité cérébrale.

De plus, les milieux scientifiques étudient aujourd'hui les liens qui unissent corps, esprit et émotions. L'expertise de la psychomotricité, représente ainsi un potentiel important pour la recherche et la clinique dans une perspective interdisciplinaire.

### 1.2 Démarche clinique

L'activité des psychomotricien·ne·s<sup>1</sup>, à visée médico-thérapeutique, pédagogothérapeutique, éducative ou de prévention, a pour but :

- De donner (ou redonner) de meilleures possibilités d'adaptation au corps compris comme reflet de la personnalité en action, dans le temps et l'espace,
- De faciliter ainsi la relation aux autres, dans des situations interindividuelles, d'apprentissage ou sociales.

Pour ce faire, les thérapeutes en psychomotricité mettent en place des conditions favorisant le lien entre le vécu corporel et les mouvements au niveau psychique, la mobilisation du corps, sa prise de conscience ainsi que son investissement. L'intermédiaire privilégié de leurs interventions est le corps :

- Le corps impliqué dans une relation intersubjective,
- Le corps inscrit dans le cadre temporel et spatial de la posture et du mouvement,
- Le corps tel qu'il est intériorisé et investi comme point d'appui de sa propre identité.

1 Tout au long du texte nous utiliserons le terme de psychomotricien·ne au même titre que celui de thérapeute en psychomotricité bien que le titre reconnu soit celui de thérapeute en psychomotricité.

2 Règlement de reconnaissance concernant les hautes écoles de logopédie et de haute école de psychomotricité, CDIP, 3 novembre 2000

### 1.3 Champs d'application et domaines d'intervention des professionnel·le·s

En Suisse, la formation doit permettre aux diplômé·e·s d'exercer une activité dans les domaines pédago- et médico-thérapeutique, ainsi que ceux du soutien et du conseil<sup>2</sup>. Dans l'ensemble de ces domaines, l'expertise de la psychomotricité se situe à l'avant-garde en matière de pratiques et de points de vue scientifiques. Son apport en termes d'intervention comme de collaboration interprofessionnelle concerne notamment :

- Un point de vue transdisciplinaire prenant en compte différentes approches liées tant aux dimensions affectives que neurobiologiques de l'expérience (MAGISTRETTI & ANSERMET, 2010 ; GIRARDIER, 2016),
- Une attention portée sur le corps comme lieu de construction de la réalité et de la pensée à travers la sensorialité et les émotions (DE AJURIAGUERRA, 1971 ; BULLINGER, 2004 ; DAMASIO, 2010 ; CICONNE, 2016),
- Une qualité d'observation des dimensions verbales et non-verbales de la communication, comprises comme reflets d'une réalité psychique (DE AJURIAGUERRA, 1968 ; RICHARD ET RUBIO, 1994 ; CICCONE, 2016). La prise en compte de l'agir comme expression d'une compétence à penser, s'exprimer et s'engager dans des relations (PIAGET, 1936 ; VIGOTSKY, 1997 ; WALLON, 1984 ; BULLINGER, 2004 ; DAMASIO, 2010 ; JOLY, 2016 ; LATOUR, 2016 ; CICONNE, 2016).

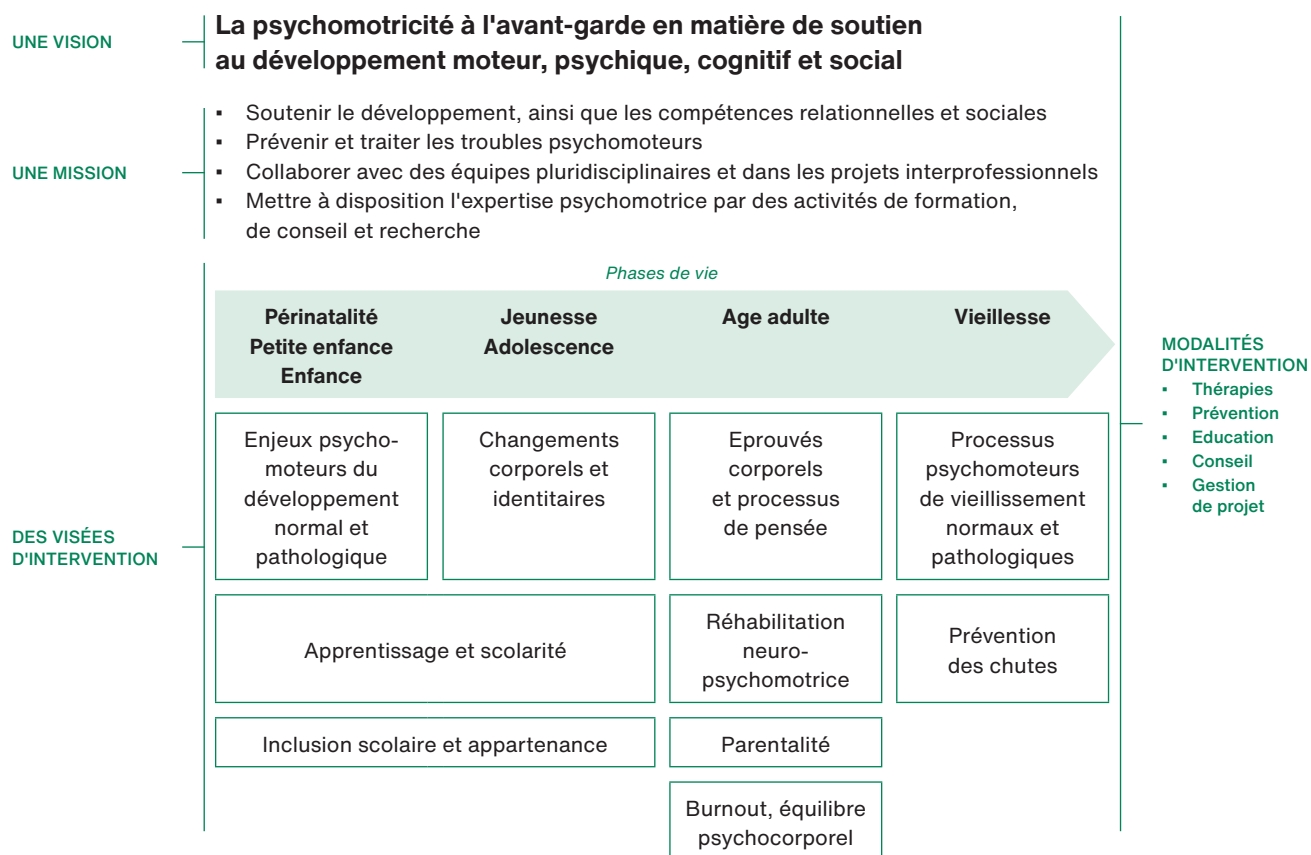
Le MSc PM permet de former les thérapeutes en psychomotricité de demain, capables d'agir comme force de proposition face aux multiples enjeux des politiques sociales, de la santé, de la santé mentale et de l'éducation, notamment par l'attention qu'ils portent :

- À l'ancrage corporel comme levier de développement et de remobilisation thérapeutique du développement de la personne, en périnatalité, dans la petite enfance, l'enfance et l'adolescence tout comme chez l'adulte et la personne âgée,

- Aux politiques d'inclusion et d'éducation dans le domaine de la pédagogie spécialisée,
- Aux collaborations interprofessionnelles dans les champs santé-social et pédagogique,
- À l'introduction, sur les terrains professionnels des résultats récents des recherches à propos des liens entre corps, mouvement, émotions et environnement,
- Au maintien de l'état de santé et au développement de la qualité de vie en lien avec le vieillissement par exemple,
- Aux populations vulnérables, vivant ou ayant vécu des traumatismes en lien avec des situations de guerre des événements climatiques ou naturels, par exemple.

La FIGURE 1 ci-dessous présente les visées d'intervention principales des thérapeutes en psychomotricité.

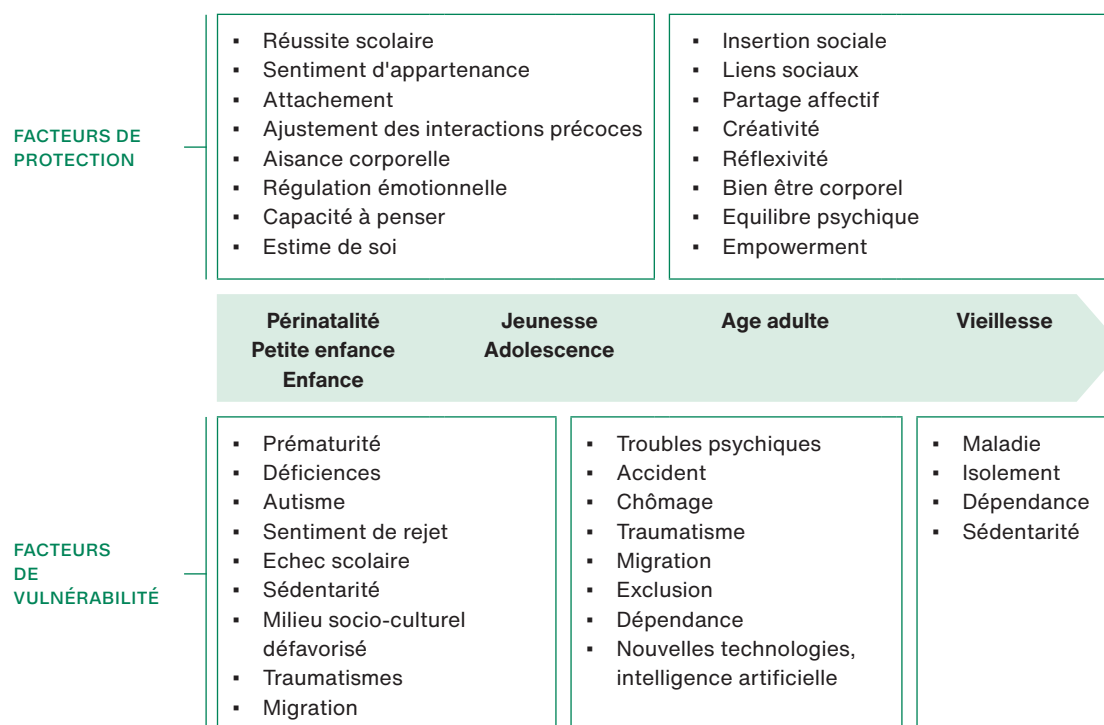
Figure 1 - Visées d'intervention en psychomotricité



Par leurs liens forts avec des politiques publiques, les interventions des professionnel·le·s en psychomotricité évoluent en fonction des nouveaux besoins et s'intègrent dans des mesures globales de soutien à la participation sociale, à tous les âges en proposant des mesures de prévention, de conseil, de soutien thérapeutique au regard de problématiques actuelles, telles que l'inclusion des enfants dès le plus jeune âge en milieu préscolaire et scolaire, des pathologies comme l'autisme, ou encore au regard des questions de migration ou de vieillissement de la population.

La FIGURE 2 ci-dessous présente les points d'action de l'expertise de la psychomotricité comme un facteur d'intégration auprès de population de tout âge.

**Figure 2** – Points d'action de la psychomotricité auprès de population de tout âge



## 2. Concept de la filière<sup>3</sup>

Le MSc PM met l'accent sur des modèles pédagogiques novateurs pour enseigner des connaissances interdisciplinaires en proposant une formation en alternance permettant aux étudiant·e·s de développer des compétences cliniques et de recherche. Pour cela, il peut s'appuyer sur les expertises déjà développées à la filière Psychomotricité et dans le domaine Travail social, ainsi que les liens étroits tissés avec les terrains professionnels, l'association professionnelle et les partenaires romands. En tant que formation répondant aux critères de niveau Master du nqf.ch-HS, une grande autonomie des étudiant·e·s est requise, notamment dans la participation et la réalisation de projets.

Le MSc PM s'adresse à des diplômé·e·s de Bachelors définis, dans plusieurs domaines d'études où 60 ECTS identifiés contribuant à la formation en psychomotricité (FIGURE 3). Les candidat·e·s qui disposent d'un des titres requis suivent la procédure d'admission qui apprécie les prédispositions professionnelles des candidat·e·s, conformément aux exigences du règlement de reconnaissance CDIP. Les filières d'apports sont les suivantes :

### **Bachelors HES du Domaine Travail social**

- Travail social
- Bachelors HES du Domaine Santé
- Soins infirmiers
- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Sage-femme
- Nutrition et diététique

### **Bachelors universitaires suisses**

- Psychologie
- Pédagogie curative
- Pédagogie spécialisée
- Sciences de l'éducation avec certificat complémentaire en éducation spéciale

### **Bachelors HEP**

- Diplômes en enseignement CDIP

<sup>3</sup> Le concept de la filière a été construit, et cette partie rédigée, grâce aux apports du Dr Denis Berthiaume, anciennement vice-recteur à la HES-SO.

Les diplômé·e·s de Bachelor admis·e·s dans le programme de Master visant l'entrée dans une profession partagent :

- Des compétences de niveau Bachelor équivalentes entre elles puisque correspondant au cadre national de qualifications et aux Descripteurs de Dublin,
- Des contenus propres à l'une ou l'autre (parfois plusieurs) disciplines connexes/contributives qui soutiennent la perspective interdisciplinaire enseignée en MSc PM.

Le premier semestre du Master vise à la fois une mise à niveau pour les notions-clés provenant des diverses disciplines connexes/contributives et le transfert de ces dernières dans le cadre spécifique de la profession.

### 2.1 **Un programme de Master professionnalisant**

Le programme MSc PM est un programme professionnalisant en ce qu'il prépare les étudiant·e·s à entrer dans une profession spécifique. Le programme combine des éléments théoriques, pratiques et de recherche pour former ces futur·e·s praticien·ne·s au champ professionnel de la psychomotricité. Ceci s'effectue de façon progressive en mettant tour-à-tour l'accent sur la théorie, la pratique ou la recherche en contexte professionnel. Les modules sont construits de façon à refléter cet agencement et les enseignant·e·s collaborent au titre de membres d'une équipe pédagogique. Le fonctionnement n'est plus conçu selon une logique en silos (où un·e enseignant·e effectue seul·e des heures sur un sujet particulier). Au contraire, les membres de l'équipe pédagogique interviennent soit en solo, soit en équipe, mais toujours selon une logique de collaboration et de complémentarité.



## 2.2 Un programme de Master interdisciplinaire

Puisque l'objectif fondamental du programme MSc PM est de former des étudiant·e·s à la psychomotricité, il est essentiel que la construction et la mise en œuvre du cursus reflète une perspective interdisciplinaire, tissant des liens entre les 180 crédits constituant la formation en psychomotricité. Les étudiant·e·s Master peuvent se considérer comme ayant acquis des bases essentielles pour entrer dans le Master en psychomotricité grâce à leur diplôme Bachelor d'apport. Toutefois, elles et ils seront amené·e·s à intérioriser une posture professionnelle de thérapeutes. Les concepts théoriques, approches pratiques ou méthodologiques de recherche provenant de l'une ou l'autre des disciplines connexes/contributives seront adaptés au contexte spécifique de la psychomotricité, permettant aux étudiant·e·s du Master de développer une « boîte à outils » théoriques, pratiques et de recherche qu'ils pourront utiliser spécifiquement à l'entrée dans un champ professionnel de la psychomotricité.

## 2.3 Un programme de Master intégrateur

La double nature professionnalisante et interdisciplinaire du programme MSc PM appelle aussi à une logique d'intégration. Celle-ci vise autant les diverses disciplines connexes/contributives que les concepts théoriques, approches pratiques ou méthodologies de recherche abordées dans le cadre du programme. Ainsi, les apprentissages réalisés par les étudiant·e·s, les compétences propres à la profession de thérapeute en psychomotricité, se font graduellement, au fil des semestres. L'ensemble des compétences est travaillé chaque semestre mais selon une configuration différente. Ce qui est développé lors d'un semestre est retravaillé de façon plus approfondie au semestre suivant, et ce de façon à ce que les diverses compétences développées dans le cadre du Master soient intégrées les unes avec les autres, tout comme dans la pratique professionnelle en psychomotricité. L'usage d'un outil permettant d'effectuer de

fréquents bilans durant quatre semestres au minimum, tel que le portfolio de compétences (Cf. POINT 4.3), est tout adapté à ce contexte.

Le programme MSc PM a pour particularité qu'il ne vise pas un approfondissement dans une discipline spécifique mais l'entrée dans une profession, par la mise en commun de diverses disciplines connexes/contributives et nouvelles selon une approche intégrative.

## 2.4 Une approche par compétence

Le but de la filière de Master est de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une formation théorique, scientifique et une expérience clinique qui, une fois diplômé·e·s, leur permettra de pratiquer la profession de Thérapeute en psychomotricité et participer à des projets interprofessionnels et interdisciplinaires de recherche ou de prestations de service. Par l'acquisition de compétences de niveau Master, le MSc PM permet de développer l'identité professionnelle des thérapeutes en psychomotricité, notamment par le renforcement de leur posture clinique et scientifique.

En application du Règlement concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles de psychomotricité de la conférence suisse des directrices et directeurs d'instruction publique<sup>4</sup>, les objectifs de la formation sont ainsi de développer les compétences des futur·e·s professionnel·le·s afin qu'elles et ils soient en mesure :

- D'exercer une activité dans les domaines pédago-thérapeutiques et médico-thérapeutique,
- D'évaluer et de diagnostiquer les troubles du développement psychomoteur et les handicaps psychomoteurs et de formuler un pronostic d'évolution,
- De planifier, conduire et évaluer des mesures d'accompagnement et de traitement face à des troubles psychomoteurs,
- D'exercer une activité de conseil dans leur domaine,

4 [http://edudoc.ch/record/29984/files/AK\\_LogoPsycho\\_f.pdf](http://edudoc.ch/record/29984/files/AK_LogoPsycho_f.pdf)

- De rédiger des rapports et des expertises de manière fondée et en tenant compte des prescriptions légales,
  - De collaborer sur le plan interdisciplinaire, de travailler en équipe et de collaborer avec les autorités,
  - D'intégrer le milieu familial et social dans la thérapie,
  - De collaborer à l'élaboration et la réalisation de projets de recherche,
  - D'analyser et d'évaluer leurs activités ainsi que de planifier leur propre formation continue et complémentaire.
- S'inscrire dans une posture d'innovation en s'appuyant sur des connaissances théoriques et pratiques pour proposer de nouveaux outils d'intervention et participer à des projets de recherche appliquée et développement,
  - S'adapter à des contextes institutionnels et humains variés, s'ajuster à des contextes complexes et nouveaux, et collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire.

À l'issue de leurs études les étudiant·e·s seront ainsi capables de :

- Concevoir les différents modes d'intervention de la psychomotricité et ses moyens spécifiques ainsi que mener des interventions thérapeutiques, éducatives ou de prévention en psychomotricité,
- Elaborer une réflexion professionnelle et scientifique sur les articulations entre corps, motricité et psychisme qui participe au développement de l'innovation professionnelle et scientifique,
- Observer et analyser des processus psychomoteurs sur soi et chez autrui, construire des hypothèses de compréhension ainsi que poser des diagnostics psychomoteurs,
- S'appuyer sur l'expertise de la discipline et les résultats de la recherche et de la pratique pour penser l'organisation psychomotrice du sujet, et lui apporter les moyens de s'épanouir au travers du développement d'une nouvelle organisation lui offrant une liberté d'action plus ample dans son environnement,
- Mettre en œuvre ses compétences et qualités d'écoute, d'empathie et de communication corporelle et verbales, ainsi que de savoir en faire usage de façon sensible et professionnelle en cohérence avec le public et le contexte,

Le développement des compétences des étudiant·e·s s'appuie sur une formation théorique, méthodologique, clinique, scientifique et personnelle dispensée en alternance à l'école, au Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP<sup>5</sup>), ainsi que sur le terrain de l'exercice professionnel. Des enseignements orientés vers la mobilisation de l'organisation psychomotrice des étudiant·e·s ainsi que le développement de leurs ressources relationnelles et créatrices viennent compléter les apprentissages réalisés dans différents modules au cours de quatre semestres, pour participer au développement de compétences thérapeutiques.

La responsabilité et l'expertise des thérapeutes en psychomotricité requièrent également des compétences scientifiques afin de faire évoluer leurs pratiques et les alimenter des résultats de la recherche. Le MSc PM forme des professionnel·le·s ambadrices et ambassadeurs, capables de communiquer sur leur profession et d'apporter leurs connaissances spécifiques à des projets interdisciplinaires en lien avec leur pratique et la recherche, par exemple dans le domaine des neurosciences ou de projets participatifs.

5 Ouvert sur la Cité et en lien avec des partenaires institutionnels et des hautes écoles, le CERIP favorise la rencontre des communautés de recherche et de pratiques en Romandie, en Suisse et à l'international. Il réunit les projets menés par la filière Psychomotricité pour répondre à ses missions de formation initiale et continue, de recherche et de prestations de services. Il concourt à valoriser une conception généraliste de la psychomotricité à travers des projets reflétant les dimensions composites et les différentes sensibilités de la discipline et de la profession. Le CERIP débute ses activités en parallèle de l'ouverture du MSc PM.

## 2.5 Un profil de compétences

Le but de la formation est de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir les connaissances théoriques, méthodologiques et scientifiques, ainsi que les gestes et attitudes les habilitant à pratiquer la psychomotricité dans tous les champs d'intervention. Le profil du MSc PM – défini en collaboration avec les terrains dans le cadre de focus groups – décrit les compétences attendues à l'entrée dans la profession. La FIGURE 3 ci-dessous décrit les compétences génériques identifiées.

Les trois compétences centrales renvoient aux gestes et attitudes de la profession de thérapeute en psychomotricité (1 à 3). Les quatre compétences périphériques 4 à 7 correspondent aux compétences transversales ancrées dans la pratique en psychomotricité. Il faut relever que c'est bien la façon dont les compétences s'articulent et s'incarnent dans une pratique particulière et contextualisée qui leur donne sens.

Figure 3 - Profil de compétences du MSc PM – Compétences génériques à l'entrée dans la profession



Le profil correspond aux exigences décrites dans les buts de la formation réglementaires (CDIP). Sur le plan académique, le niveau fixé correspond au niveau Master du nqf.ch-HS et des Descripteurs de Dublin. Les compétences décrivent ainsi le haut niveau d'expertise attendu en termes académiques et professionnels. Cette expertise porte notamment sur les compétences scientifiques comprenant :

- Des capacités à participer au développement de la recherche et des connaissances en psychomotricité,
- Des compétences à analyser l'action et à la mettre en lien avec des savoirs théoriques et méthodologiques adaptés et récents,
- Les outils pour mettre en œuvre des stratégies d'action ainsi que de recherche novatrices dans le cadre des besoins des politiques récentes, de populations spécifiques ou d'institutions partenaires.

Chaque compétence générique est déclinée en plusieurs compétences spécifiques (ANNEXE 1). Chaque module de la formation permet aux étudiant·e·s de travailler plus précisément certaines d'entre elles sous l'angle d'objectifs d'apprentissage spécifiques décrivant les acquis visés (CF. POINT 4).

### 3. Organisation de la formation

Complété par ses filières d'apport (reconnaissance de 60 crédits ECTS), le Master of Science HES-SO en Psychomotricité conduit à l'obtention d'un diplôme en psychomotricité<sup>6</sup>. Il propose une formation professionnalisante en alternance de 120 crédits ECTS répartis sur 4 semestres de 30 crédits chacun. Elle intègre trois axes dans un processus dynamique de développement de compétences professionnelles:

1. **Approches théoriques et méthodologie** incluant l'acquisition de compétences liées à des aspects de développement personnel dans le champ des expérimentations psychomotrices et relationnelles ;

2. **Formation pratique et approche clinique** notamment dans le cadre de périodes de formation sur le terrain, réparties sur les deux ans de formation et qui offrent un lien important d'intégration et de confrontation des connaissances et compétences ;

3. **Recherche appliquée et recherche clinique** en lien avec le développement de compétences professionnelles pratiques et scientifiques investies dans un travail de Master.

La répartition des crédits par axe est la suivante , TABLEAU 1.

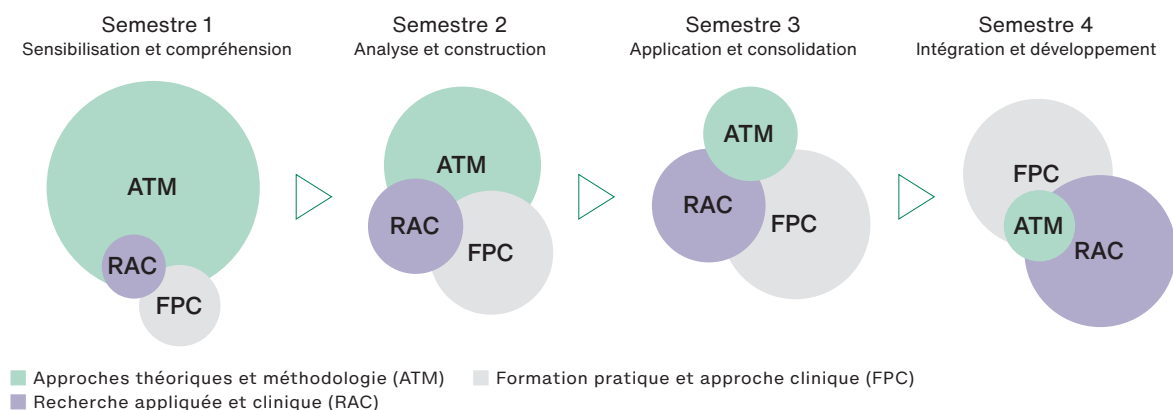
**Tableau 1** - Répartition des crédits ECTS du MSc PM par axe

Axes	Nombre d'ETCS total	Charge de travail de l'étudiant·e
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	45 ECTS	1350 heures
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	45 ETCS	1350 heures
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	30 ETCS	900 heures
Total	<b>120 ETCS</b>	<b>3600 heures</b>

L'organisation des semestres permet une articulation progressive des trois axes. Au fur et à mesure des semestres, les contenus théoriques sont toujours plus largement articulés à la formation pratique et à la recherche ainsi que décrit dans la figure en page 14, FIGURE 4.

6 C'est à l'issue de la procédure d'accréditation du diplôme par la CDIP que le titre professionnel de thérapeute en psychomotricité CDIP pourra être décerné.

Figure 4 - Articulation et progression des axes du MSc PM, et niveaux taxonomiques par semestre



La formation est organisée en quatre périodes, correspondant à chaque semestre, accompagnant le mouvement de complexification du processus de formation :

- Le semestre 1 **Sensibilisation et compréhension** vise à poser les fondements de la profession et de l'identité professionnelle des étudiant·e·s.
- Le semestre 2 **Analyse et construction** a pour but de renforcer l'articulation entre apports scientifiques, théoriques et pratique afin que les étudiants développent leur compréhension des enjeux psychomoteurs.
- Le semestre 3 **Application et consolidation** amène les étudiant·e·s à mettre en application les concepts, gestes et attitudes en psychomotricité dans leur travail de Master et sur leur(s) lieu(x) de formation pratique.
- Le semestre 4 **Intégration et développement** permet aux étudiant·e·s de concevoir et réaliser des interventions et projets par l'application et la mise en lien autonome des concepts acquis. Des séminaires cliniques et méthodologiques ainsi que des enseignements dans les axes Formation pratique et approche clinique de même que Recherche appliquée et clinique donnent l'occasion aux étudiant·e·s de perfectionner cette articulation. La formation est organisée de manière à ce que les ressources acquises dans l'axe Approches théoriques et méthodologie soient complètement intégrées et transposées dans les deux autres.

Le CERIP participe à consolider les liens entre les trois axes. Le travail de Master a pour but de développer l'expertise scientifique des étudiant·e·s, en lien étroit avec la recherche appliquée.

- Les modalités pédagogiques utilisées visent l'autonomie de l'étudiant·e dans l'acquisition de ses compétences professionnelles et scientifiques. La charge de travail des étudiant·e·s se répartit en termes de présence à l'école, de travail encadré, de présence auprès des usagers et usagères ou des personnes concernées par les situations rencontrées en formation pratique et clinique (familles, équipes, réseaux, etc.), de travail connexe tel que préparation des prestations à réaliser, analyse des prestations réalisées, rédaction de rapport, de travail personnel, de séminaires et analyse de la pratique, ainsi que de préparation aux examens de fin de modules. L'étudiant·e est responsabilisé·e quant à l'acquisition de compétences. C'est à elle ou lui d'articuler les apports multiples, avec le soutien des différent·e·s enseignant·e·s et à travers l'utilisation du portfolio.

Le programme du Master est fondé sur une articulation forte entre enseignements, recherche et pratique. La maturité académique et personnelle des étudiant·e·s – détenant déjà un Bachelor préalable – ainsi que la variété de leurs profils favorisent la construction d'une identité professionnelle ouverte à l'interprofessionnalité.

## 4. Structure des études

Les études sont organisées selon une approche programme, pensée pour favoriser l'acquisition des compétences et d'une identité professionnelle. Son organisation vise à assurer l'ajustement des apprentissages, en termes d'articulation entre objectifs, contenus, méthodes d'évaluation et stratégies d'enseignement. Un portfolio fait partie intégrante de ce concept d'enseignement et garantit la meilleure cohérence possible par rapport au profil visé en soutenant de façon individuelle et collective le développement

des compétences. L'organisation des modules et les modalités pédagogiques sont variées, cohérentes avec l'enseignement. Elles tiennent compte de la charge de travail personnelle des étudiant·e·s. Les périodes de pratique sur le terrain sont encadrées soit par la filière, soit par un·e praticien·e formateur·rice.

Le programme est constitué de 15 modules. Hormis le module 13 qui se déroule sur l'année académique, ils ont lieu semestriellement.

**Tableau 2** - Présentation générale du programme par semestres, modules et axes

Semestre 1 <b>Sensibilisation et compréhension</b>	Portfolio	Module 1	Posture professionnelle et identité	10 ECTS
		Module 2	Repères professionnels et modèles d'intervention	10 ECTS
		Module 3	Séminaires d'intégration thématiques 1	5 ECTS
		Module 4	Découverte de la pratique psychomotrice	5 ECTS
Semestre 2 <b>Analyse et construction</b>		Module 5	Démarche clinique et innovation	10 ECTS
		Module 6	Séminaires d'intégration thématiques 2	5 ECTS
		Module 7	Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de Master	5 ECTS
		Module 8	Introduction à l'exercice professionnel A	5 ECTS
		Module 9	Introduction à l'exercice professionnel B	5 ECTS
Semestre 3 <b>Application et consolidation</b>		Module 10	Posture clinique et thérapeutique	5 ECTS
		Module 11	Application de la méthodologie professionnelle	10 ECTS
		Module 12	Projet d'intervention en psychomotricité	5 ECTS
		Module 13	Travail de Master	25 ECTS
Semestre 4 <b>Intégration et développement</b>		Module 14	Conduite et analyse des interventions cliniques	10 ECTS
		Module 15	Conduite et analyse du projet d'intervention	5 ECTS

La cohérence du programme d'études est également garantie par l'articulation de 3 axes organisateurs du programme et en forte interaction les uns avec les autres ainsi que le montre la FIGURE 4.

#### 4.1 L'axe « Approches théoriques et méthodologie »

Axes	Modules
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	M1, M2, M3, M5, M6, M10
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	M4, M8, M9, M11, M12, M14, M15
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	M7, M13

Cet axe aborde les théories et modèles qui sous-tendent l'intervention psychomotrice. Chacun des contenus abordés est mis en lien avec la pratique clinique et la recherche appliquée. Il permet aux étudiant·e·s d'acquérir le vocabulaire et les concepts professionnels fondant leur future activité et leur profession ainsi que de développer un esprit critique. Des modules spécifiques lui sont dédiés durant les trois premiers semestres de formation, avant que cette dimension ne soit introduite directement dans les modules de formation pratique et clinique ainsi que de la recherche appliquée. Des séminaires sont organisés afin de renforcer les capacités des étudiant·e·s à mettre en lien les contenus théoriques des modules de cet axe avec les apports des autres modules.

L'axe articule deux grands champs constitutifs de l'identité professionnelle:

- L'organisation psychomotrice
- Identité et méthodologie d'intervention professionnelle.

Les connaissances et compétences se développent sous l'angle de thématiques centrales, propres à la psychomotricité. Celles-ci s'articulent avec des objectifs pédagogiques, permettant aux étudiant·e·s de savoir quels sont les acquis attendus, ainsi que des compétences du profil plus particulièrement travaillées.

La progression des thématiques et des objectifs de cet axe est décrite dans le TABLEAU 3 ci-dessous.



**Tableau 3** – Progression dans le cadre de l'axe ATM

Semestres	Modules	Thématiques	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S1</b> <b>Sensibilisation et compréhension</b>	<b>M1</b> <b>Posture professionnelle et identité</b>	Dialogue tonique et conscience du corps	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interroger ses états, compétences et limites psychocorporelles à partir d'expériences ludiques, corporelles et relationnelles</li> <li>Reconnaître et décrire les fondements de l'organisations psychomotrice en utilisant le vocabulaire spécifique</li> <li>Reconnaître les éléments de base des spécificités scientifiques et professionnelles de la psycho-motricité en intégrant une vision interdisciplinaire et interprofessionnelle.</li> </ul>	10 etcs	1A, 1B, 1D, 1E, 2E, 3A, 4B, 5A
		Notions de base en psychomotricité			
	<b>M2</b> <b>Repères professionnels et modèles d'intervention</b>	Organisation psychomotrice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser et rendre compte de ses ressources psychocorporelles dans la relation</li> <li>Expliquer les connaissances du développement psychomoteur chez l'enfant Expliquer les spécificités des modalités d'interventions et outils thérapeutiques de base en psychomotricité favorisant les ressources des usagers</li> <li>Reconnaître et décrire les processus et caractéristiques de l'organisation psychomotrice à tout âge</li> <li>Discuter l'implication relationnelle de la ou du psychomotricien-ne dans la relation thérapeutique en lien avec la méthodologie professionnelle</li> </ul>	10 etcs	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 4B
		Notions avancées en psychomotricité			
	<b>M3</b> <b>Séminaire d'intégration thématique 1</b>	Le sujet et ses appartenances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer ses constats en identifiant les repères professionnels en psychomotricité à partir de sa formation d'apport préalable et des acquis actuels dans une perspective interdisciplinaire</li> <li>Analyser une problématique en mettant en discussion les ressources théoriques, scientifiques et professionnelles utiles</li> </ul>	5 etcs	1A, 1D, 1E, 4C, 5B, 6A, 6B, 7C

Semestres	Modules	Thématiques	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S2</b> <b>Analyse et construction</b>	<b>M5</b> <b>Démarche clinique et innovation</b>	Troubles et diagnostics psychomoteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser la méthodologie professionnelle pour construire des hypothèses de compréhension et de diagnostic psychomoteur</li> <li>▪ Définir et argumenter les modalités d'intervention en tenant compte de l'ensemble de la situation clinique et de son rôle professionnel</li> <li>▪ Illustrer par ses propositions les caractéristiques de la relation en psychomotricité</li> <li>▪ Combiner différentes approches pour analyser des situations cliniques complexes</li> </ul>	10 etcs	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 2A, 2B, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 5A, 5B
	<b>M6</b> <b>Séminaire d'intégration thématique</b>	Démarche de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concevoir, présenter et évaluer un projet portant sur une problématique actuelle en psychomotricité.</li> <li>▪ Documenter les fondements de la psychomotricité par l'étude d'une problématique, d'une demande, d'une situation clinique.</li> <li>▪ Discuter une problématique en prenant en compte la méthodologie et le rôle des thérapeutes en psychomotricité</li> </ul>	5 etcs	1E, 2A, 4B, 4C, 5B, 5C, 6B, 7A, 7C
<b>S3</b> <b>Application et consolidation</b>	<b>M10</b> <b>Posture clinique et thérapeutique</b>	Tableaux cliniques en psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer les gestes professionnels et les stratégies réflexives dans la conception de processus cliniques, thérapeutiques et de collaboration</li> <li>▪ Coordonner ses compétences en termes de tableaux cliniques et d'interaction pour argumenter un choix de dispositif clinique</li> <li>▪ Débattre et faire ressortir les développements scientifiques et professionnels dans ce choix</li> <li>▪ Démontrer et se conformer aux dimensions de la responsabilité professionnelle</li> </ul>	5 etcs	1A, 1C, 1D, 1E, 2C, 2E, 3B, 3C, 3D, 4A, 5A, 5B, 5C, 6B, 7B

#### 4.2 L'axe « Formation pratique et approche clinique »

Axes	Modules
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	M1, M2, M3, M5, M6, M10
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	M4, M8, M9, M11, M12, M14, M15
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	M7, M13

Etant donné son approche intégrative, la formation en psychomotricité accorde une place importante à la formation pratique et sur le terrain. Cela assure une expérience d'intégration progressive du processus de transformation à l'œuvre pendant la formation et son actualisation dans une pratique préprofessionnelle.

L'axe « Formation pratique et approche clinique » comprend 7 modules. Des synergies sont construites avec les modules des deux autres axes, qui sont directement sous-tendus par l'expérience pratique des étudiant·e·s. En effet, cette expérience sur le terrain leur permet de replacer les contenus théoriques et méthodologiques dans une perspective professionnelle articulée avec le développement de compétences scientifiques.

Les modules de formation pratique permettent non seulement de développer des compétences et attitudes professionnelles mais également d'identifier les fonctions, rôles et tâches propres à la profession pour laquelle les étudiant·e·s se forment. Ils permettent aussi de questionner le sens des problématiques auxquelles elles et ils sont confronté·e·s sur terrain.

Les objectifs et modalités pédagogiques sont différenciés selon le niveau de formation et décrits dans les Lignes directrices de la formation pratique de même que les modalités d'accès au modules successifs. Les modalités de validation sont décrites dans les fiches module.

En correspondance avec l'exercice professionnel, la pratique sur le terrain a lieu chaque semaine en alternance avec la formation à l'école<sup>7</sup>. Elle se déroule dans divers champs d'application auprès de différentes populations de tout âge en Suisse romande, voire à l'étranger.

<sup>7</sup> Les thérapeutes en psychomotricité travaillent avec des usagères, des usagers ou des groupes qu'elles ou ils accueillent en général en salle de psychomotricité à raison d'une, voire deux fois par semaine tout au long du processus d'intervention qui peut être de nature éducative, préventive, ou thérapeutique. Le traitement est caractérisé, entre autres, par l'importance de sa continuité et de sa régularité.

**Tableau 4** – Progression dans le cadre de l'axe FPC

Semestres	Modules et thème	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S1</b> <b>Sensibilisation et compréhension</b>	<b>M4</b> <b>Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimenter et analyser la posture d'observatrice ou d'observateur en extériorité ou/ et participant.e</li> <li>Restituer des situations cliniques en expliquant leurs spécificités à partir de la théorique et la méthodologie professionnelle</li> <li>Décrire, restituer et discuter son expérience de la relation clinique et de l'intervention, en tenant compte du/des sujet/s</li> <li>Expliquer et mettre en œuvre une activité pour déployer une intervention adaptée à la singularité du/des sujet/s</li> </ul>	5 etcs	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 4B
<b>S2</b> <b>Analyse et construction</b>	<b>M8</b> <b>Exercice professionnel (A)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir et mettre en œuvre une séance de psychomotricité en analysant et argumentant ses choix et décisions</li> <li>Inscrire une séance dans un processus d'intervention cohérent en formulant des hypothèses de compréhension</li> <li>Documenter son exercice professionnel en utilisant les références théoriques et méthodologiques</li> <li>Ajuster sa posture clinique et son intervention aux situations nouvelles</li> </ul>	5 etcs	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 3A, 3B, 3D, 4A, 5A
	<b>M9</b> <b>Exercice professionnel (B)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Argumenter une démarche clinique d'intervention en psychomotricité en expliquant les enjeux et caractéristiques du lieu d'accueil de l'étudiant.e et de la population</li> <li>Concevoir et réaliser des activités et séquences d'activités en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle et dans la perspective d'un processus d'intervention cohérent</li> <li>Ajuster sa posture clinique et son intervention aux besoins des usagers ou des usagers, et du contexte</li> <li>Identifier ses repères professionnels à partir de sa formation d'apport préalable et des acquis actuels dans une perspective inter-disciplinaire.</li> </ul>	5 etcs	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 3A, 3B, 3D, 4A, 5A

Semestres	Modules et thème	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S3</b> <b>Application et consolidation</b>	<b>M11</b> <b>Application de la méthodologie professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer et ajuster les gestes professionnels à la relation clinique et thérapeutique</li> <li>▪ Planifier, structurer, réaliser et évaluer ses interventions en intégrant les cadres légaux et déontologiques</li> <li>▪ Concevoir son intervention en la co-construisant avec les partenaires concernés</li> <li>▪ Analyser le déroulement et les résultats de son intervention dans une perspective rétrospective et prospective</li> </ul>	10 etcs	1C, 1D, 2A, 2C, 2E, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5C, 6A, 7B
	<b>M12</b> <b>Projet d'intervention en psychomotricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les enjeux, caractéristiques et potentialités d'un contexte et des usagers</li> <li>▪ Concevoir un projet d'intervention dans une perspective psychomotrice</li> <li>▪ Présenter et coordonner la préparation du projet et négocier sa réalisation avec des partenaires</li> </ul>	5 etcs	1B, 1C, 1E, 2B, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5B, 5C, 6A, 7C
<b>S4</b> <b>Intégration et développement</b>	<b>M14</b> <b>Conduite et analyse des interventions cliniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer et mettre en place des interventions cohérentes, en autonomie, ainsi que les discuter et argumenter auprès des partenaires et publics concernés</li> <li>▪ Varier et diversifier les dispositifs et modalités d'interaction en fonction des situations cliniques et de l'évaluation de la qualité de ses interventions (ajustements, anticipation, déontologie)</li> <li>▪ Assumer son rôle et les gestes professionnels en participant aux projets cliniques institutionnels et en collaborant dans un con-texte d'interprofessionnalité</li> </ul>	10 etcs	1C, 1D, 1E, 2A, 2C, 2E, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5C, 6A, 7B
	<b>M15</b> <b>Conduite et analyse du projet d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre, adapter et évaluer son projet d'intervention sous l'angle de l'approche psychomotrice</li> <li>▪ Analyser les résultats obtenus et faire des recommandations concernant leurs perspectives en psychomotricité</li> <li>▪ Affirmer son identité professionnelle dans un contexte d'interprofessionnalité</li> </ul>	5 etcs	1B, 1C, 1E, 2B, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5B, 5C, 6A, 7A, 7C

#### 4.3 L'axe « Recherche appliquée et clinique »

Axes	Modules
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	M1, M2, M3, M5, M6, M10
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	M4, M8, M9, M11, M12, M14, M15
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	M7, M13

Cet axe est principalement consacré à la réalisation du travail de Master et aux activités de formation en lien avec les méthodologies de recherche appliquée et clinique qui l'accompagnent pour développer au mieux les compétences des étudiant·e·s.

L'axe « Recherche appliquée et clinique & travail de Master » permet l'acquisition de 30 crédits ECTS. Il débute au semestre 2 par un module d'accompagnement méthodologique soutenant par des apports et des exercices l'élaboration du projet de travail de Master. Celui-ci est réalisé individuellement ou par groupe de deux étudiant·e·s au cours des semestres 3 et 4 des études en psychomotricité. Son délai de réédition est fixé au plus tôt un semestre après l'acceptation du projet et au plus tard 3 semestres après, dans le cadre de la durée autorisée des études.

Il s'agit d'une production élaborée dans une perspective d'innovation et de développement de la discipline et de la profession et fondée sur une démarche scientifique. Partie intégrante de la formation, le travail de Master a pour objectif de construire et valider les compétences en recherche et contribue à accroître les stratégies cliniques et scientifiques pour penser et répondre à des situations complexes. Lors de la réalisation du travail de Master, les étudiant·e·s contribuent à développer leur professionnalité ainsi que la recherche en psychomotricité, par la mise en œuvre de capacités à construire une problématique et une méthodologie de recueil de données, les analyser et discuter les résultats, ainsi que les transposer dans la pratique et les communiquer.

Le travail de Master peut être intégré aux travaux du Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP), mais en reste indépendant. Il peut également être en lien avec le projet d'intervention conçu et réalisé dans l'axe Formation pratique et approche clinique.

Ainsi la formation est organisée par semestre, répartie en plusieurs modules proposant des modalités pédagogiques variées, cohérentes avec l'enseignement. Celles-ci tiennent compte de la charge de travail allouée aux étudiant·e·s. Le dispositif du portfolio, combiné à cette organisation modulaire, favorise l'autonomie de l'étudiant·e dans l'acquisition de ses compétences professionnelles et scientifiques.

**Tableau 5** - Progression dans le cadre de l'axe FPC

Semestres	Modules et thème	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S2</b> <b>Analyse et construction</b>	<b>M7</b> <b>Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de Master</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les dimensions scientifiques et méthodologiques de la recherche orientée vers la psychomotricité</li> <li>Utiliser les outils méthodologiques des démarches quantitatives et qualitatives</li> <li>Déterminer le cadre thématique et méthodologique de son travail de Master</li> </ul>	5 etcs	1E, 3C, 3D, 4A, 4B, 5B, 5C, 6A, 6B
<b>S3</b> <b>Application et consolidation</b>	<b>M13</b> <b>Travail de Master</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un travail de recherche répondant aux critères d'une démarche scientifique et aux besoins de la profession</li> <li>Enoncer des perspectives de développement de la psychomotricité à partir de ses résultats</li> </ul>	25 etcs	1A, 1E, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 4C, 5B, 6A, 6B, 6C, 7A, 7B
<b>S4</b> <b>Analyse et construction</b>				

## Le portfolio

De façon transversale aux axes de formation précédemment décrits, le portfolio soutient une démarche d'évaluation formative et d'auto-évaluation visant l'intégration dynamique des apprentissages au regard du profil de compétences ainsi que des objectifs des modules. Il est un des outils pédagogiques de la filière au service de l'étudiant·e, favorisant l'articulation entre expérience pratique, méthodologie et théorie scientifique. Il permet des retours formatifs réguliers aux étudiant·e·s, notamment à l'occasion de bilans individuels et en groupe, ce qui permet également de valoriser le travail accompli.

Le portfolio ne donne pas accès à une note ou un crédit mais il fait partie des actes de formation et est obligatoire. Sa réalisation est une des conditions à l'obtention du diplôme.

Du côté de l'étudiant·e, documenter ses acquis et compétences, tout au long de la formation dans un portfolio, la ou le responsabilise face à l'intégration du profil visé. Elle ou il y

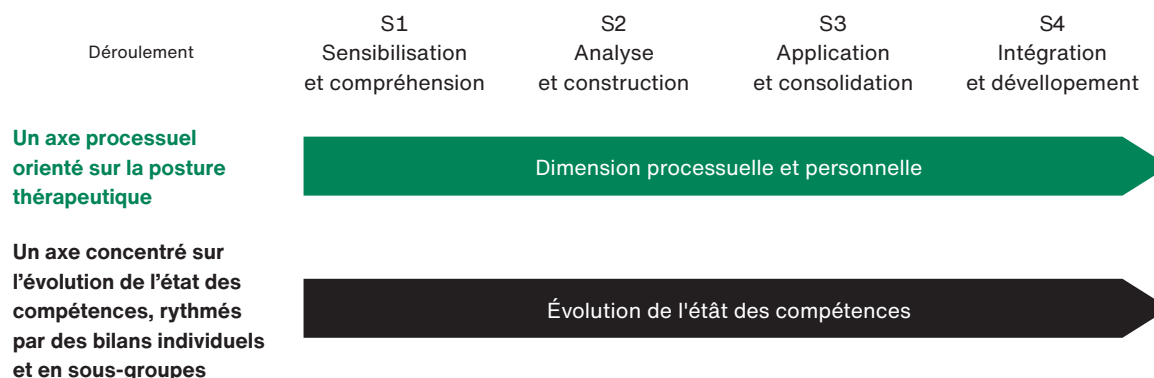
articulera les multiples apports des études: enseignements, travaux encadrés, travaux pratiques et travail personnel (préparation des prestations, analyse des prestations réalisées, rédaction de rapports, séminaires, préparation des examens, etc.).

Le portfolio est un outil créatif et personnel. Les étudiant·e·s peuvent y compiler tous les éléments qu'elles et ils considèrent pertinents à leur formation et reflétant sa progression, en y attribuant différents degrés de confidentialité. Il permet également une articulation entre individuel et collectif grâce à des bilans en petits groupes ou des ateliers proposés en classe complète.

L'organisation du dispositif de portfolio se construit autour de deux axes, (FIGURE 5, page 24) :

- Un axe processuel orienté sur la posture thérapeutique ;
- Un axe concentré sur l'évolution de l'état des compétences, rythmés par des bilans individuels et en sous-groupes.

Figure 5 - Organisation du dispositif du portfolio dans le temps



## En conclusion

Le MSc PM met l'accent sur des modèles pédagogiques novateurs en termes de connaissances interdisciplinaires ainsi que d'alternance entre approches cliniques et de recherche. Pour cela, il peut s'appuyer sur les expertises déjà développées à la filière Psychomotricité ainsi que sur des liens étroits avec les terrains professionnels, l'association professionnelle et les partenaires romands. En tant que formation répondant aux critères de niveau Master du nqf.ch-HS, une grande autonomie est demandée aux étudiant·e·s, notamment dans la participation et la réalisation de projets.

Dans les 3 axes, chaque module est décrit dans une fiche module qui précise les compétences visées, les objectifs d'apprentissage, les contenus et leur organisation ainsi que leurs prérequis et modalités d'évaluation. Les prérequis peuvent concerner le suivi ou la validation d'autres modules. Tou·te·s les étudiant·e·s doivent atteindre les objectifs fixés par la filière. Les prestations à fournir à l'obtention du diplôme sont identiques pour toutes et tous.

Lorsque certaines part d'études sont déjà accomplies dans le cadre d'études de Master en Hautes Ecoles et correspondent aux objectifs requis dans un module, elles peuvent être prises en compte et donner lieu à un allègement de la formation, ceci à l'exception des modules de l'axe « Formation pratique et approches cliniques » ainsi que celui du Travail de Master. Les modalités sont décrites dans les fiches modules.

Lorsqu'un·e étudiant·e n'obtient pas les crédits à un module, elle ou il doit le répéter dès que possible au regard du calendrier académique. Chaque module ne peut être répété qu'une seule fois. Selon les modules, les répétitions prennent des formes différentes du fait des différences des formats d'enseignement. Est en situation d'échec définitif et est exclu·e de la filière, l'étudiant·e qui :

- a échoué après une seconde tentative à un module pour lequel elle ou il s'est inscrit·e,
- n'a pas obtenu les 120 crédits ECTS du Master prévus dans les délais de 8 semestres maximum.



## 5. La mobilité

Dans le cadre des accords de partenariat avec les écoles de psychomotricité étrangères, la filière peut permettre la mobilité dans le cadre du programme Swiss-European Mobility Program (SEMP). Les échanges peuvent concerner les étudiant·e·s ou les enseignant·e·s. Leur durée est en principe de 1 semestre au maximum. La mobilité peut intégrer la réalisation d'une partie de la formation pratique (Module 12 et 15 notamment) et du travail de Master à l'étranger, ainsi que la participation à des programmes d'université d'été ou des workshops internationaux.

## 6. La qualité

La filière de formation en psychomotricité est intégrée dans le système qualité de la HES-SO.

Afin de garantir la régulation du dispositif de formation, elle s'inscrit dans les processus d'évaluation formalisés au niveau romand et genevois, évaluation à laquelle les étudiant·e·s et les partenaires de la formation sont associé·e·s.

Le partenariat avec les milieux professionnels permet également d'ajuster le dispositif et les contenus de formation à l'évolution des besoins de la profession et de ses axes d'interventions.

# Annexes 1

## Profil de compétences

- 1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes**
  - A. Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre corps et psychisme au cours de la vie
  - B. Repérer les facteurs neuro-sensori-moteurs, relationnels et sociaux qui influencent l'instrumentation du corps
  - C. Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles
  - D. Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
  - E. Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
- 2. Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes**
  - A. Mettre en œuvre des activités dans les domaines médico-thérapeutique et pédago-thérapeutique, du conseil et du soutien, en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle
  - B. Evaluer les besoins des usagères ou des usagers, ainsi que planifier et conduire ses interventions en les co-construisant avec l'entourage et le réseau
  - C. Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelle
  - D. Favoriser le développement des ressources psychomotrices des usagères ou des usagers
  - E. Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de communication de sa propre organisation psychomotrice.
- 3. Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles**
  - A. Analyser et reconnaître les enjeux et caractéristiques des différents contextes dans lesquels la psychomotricité est présente
  - B. Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation
  - C. Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
  - D. Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations
- 4. Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usagères ou des usagers**
  - A. Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
  - B. Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles
  - C. Mettre en œuvre des conditions de collaboration propices à l'écoute, au partage d'idées, à l'implication des partenaires et à la gestion des situations délicates ou de conflit

**5. Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique**

- A. Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels
- B. Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
- C. Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires

**6. Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société**

- A. Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques
- B. Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés
- C. Représenter la psychomotricité en tant que spécialiste dans des projets institutionnels, scientifiques ou sociaux

**7. Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés**

- A. Participer au développement de la profession par la diffusion des pratiques fondées et des résultats de l'innovation professionnelle
- B. Sensibiliser, conseiller les usager·ère·s et leur entourage, les partenaires professionnels en matière de psychomotricité à chaque âge
- C. Structurer ses interventions et maîtriser la communication orale ainsi que les différentes formes d'écrits

## Annexes 2

### Bibliographie

Ajuriaguerra J. de & Bonvalot-Soubiran, G. (1959). Indications et techniques de rééducation psychomotrice en psychiatrie infantile. *La Psychiatrie de l'enfant*, 2, pp. 423-494.

Bullinger, A. (2004). *Le développement sensorimoteur de l'enfant et ses avatars. Un parcours de recherche*. Toulouse : Erès.

Ciconne, A. (2016). *Apport de la psychomotricité aux autres disciplines et aux autres pratiques*. In Press.

N. Girardier (Dir.), La psychomotricité entre psychanalyse et neurosciences. Histoire, actualité et perspectives : pour une pensée en mouvement (pp. 121-132). Paris : In Press.

Damasio, A. (2010). *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*. Paris : Odile Jacob.

Girardier, N. (Dir.). (2016). *La psychomotricité entre psychanalyse et neurosciences. Histoire, actualité et perspectives : pour une pensée en mouvement*. Paris : In Press.

Joly, F. (2016). Le développement psychomoteur et les signes précoces de l'autisme. In Joly, F. (Dir.), *L'enfant autiste et son corps. Une approche psychomotrice de l'autisme infantile*. (pp. 153-184). Paris : In Press

Latour, A.-M. (2016). Construire les perceptions. In Joly, F. (Dir.), *L'enfant autiste et son corps. Une approche psychomotrice de l'autisme infantile*. (pp. 93-110). Paris : In Press.

Magistretti P. & Ansermet F. (Eds). (2010). *Neurosciences et psychanalyse*. Odile Jacob : Paris.

Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé.

Vygotski, L. (1997). *Pensée et Langage*. Paris : La Dispute.

Wallon, H. (1984). *L'Enfant turbulent*. Paris : PUF-Quadrige.

